

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1665

présenté par
M. El Guerrab

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 16 par les mots :

« , à savoir leur taille, la couleur de leurs cheveux et couleur de leurs yeux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de lister les caractéristiques physiques afin qu'elles ne soient pas identifiables ou sans rapport avec l'objet de cet article.